

FOCUS

RETRAITE

DES JURISTES
D'ENTREPRISE

BAROMÈTRE

OXYGEN⁺

En partenariat avec



NATIONAL SUR LA SATISFACTION
DES JURISTES D'ENTREPRISE - 2023



“ Ma retraite et
mes conditions de travail,
j'y pense ! ”





SOMMAIRE

L'ESSENTIEL

Témoignage - éditorial : **Stéphane Lefer**, Oxygen+
Les résultats en un coup d'œil
L'analyse du baromètre en une page



QUESTION PAR QUESTION

Satisfaction des juristes d'entreprises

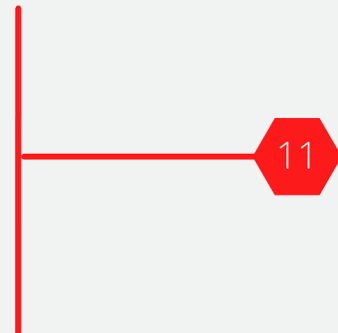
- Niveau de satisfaction générale
- Le rapport présentiel / télétravail
- L'ambiance de travail au sein de la direction juridique
- La charge mentale
- L'adéquation de la rémunération et des avantages avec le travail
- Les perspectives d'évolution au sein de la direction juridique
- Reconnaissance et valorisation au travail



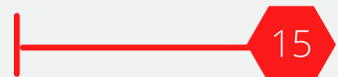
Analyse : **Olivier Chaduteau**, Associé PwC

Focus - Retraite

- En faveur ou non de la réforme des retraites
- L'âge de retraite souhaité idéalement
- L'âge estimé de retraite effective
- Différence entre l'âge souhaité de retraite et l'âge effectif de départ, est-ce supportable ?
- Travailler plus longtemps si la satisfaction au travail s'améliore ?
- Une fois à la retraite, comment s'occuper ?



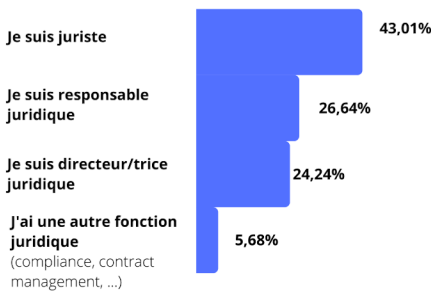
Méthodologie



476

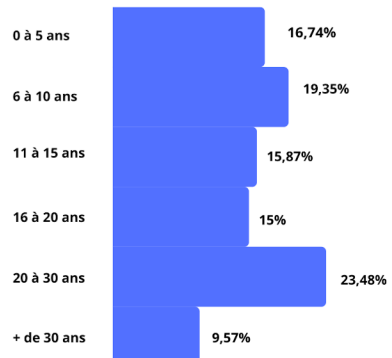
Répondants

Qui a répondu ?



Question posée : "Merci de nous confirmer votre fonction"

Quel niveau d'expérience ?



Question posée : "Merci de nous indiquer le nombre d'années d'expérience dont vous disposez"



Stéphane Lefer, Oxygen+

Avocat, fondateur d'Oxygen+

“ Les retraites, c'est LE sujet qui occupe tous les esprits en ce début 2023 et c'est bien normal car c'est le point « final » d'une longue période d'activité professionnelle. Il nous fallait prendre le pouls de l'acceptation ou non de la réforme par les juristes et écouter leur souhait au regard de la question de l'âge de départ à la retraite !

Résultat : Près de 60% des juristes répondent s'opposer à la réforme !

Sur l'âge de départ, les juristes disent à 65% vouloir idéalement partir à la retraite avant 64 ans mais ils pensent à 75% qu'ils partiront effectivement et probablement après 64 ans ! C'est le grand écart entre le désir et la réalité ou la grande frustration face au cadre légal !

Que faire ?

On peut penser que si l'activité professionnelle est épanouie, cela facilitera probablement l'acceptation d'une durée d'activité plus longue. La satisfaction ou le bonheur au travail est plus que jamais à étudier et surtout à améliorer ! C'est l'intérêt de tous, les juristes concernés, les directions juridiques qui auront des juristes satisfaits et motivés et in fine les entreprises qui pourront compter sur une direction juridique engagée et efficace !

Cette année, les juristes réaffirment leur satisfaction au travail et on note depuis 2021 une progression de 4 points ! Fait notoire de l'édition 2023, les juristes sont en plus grand nombre satisfaits de leur rémunération (+5 points !) signe d'une évolution salariale probablement pour les nouveaux embauchés ! Autre fait marquant, on note un saut de 11 points sur la reconnaissance et la valorisation au travail ! On se félicite de ces résultats !

Point noir persistant, la charge mentale qui reste considérable pour 88% des sondés et 20% d'entre eux indiquent la note maximale de 10, signe d'un trop-plein ! A la question de savoir ce qui permettrait aux juristes d'accepter de travailler plus longtemps, jusqu'à 64 ans ou plus, sans surprise de nombreux juristes répondent qu'ils souhaitent bénéficier d'un travail à temps partiel et plus globalement souhaitent une diminution de leur charge de travail ! Des axes d'améliorations à explorer dans les mois et années à venir ! "

82%

des répondants
sont **globalement satisfaits**

+1 point

(depuis l'édition 2022)

+ 4 points

(depuis l'édition 2021)



86%

des répondants considèrent que **l'ambiance au sein de la DJ est bonne**

+1 point

(depuis l'édition 2022)

=

(depuis l'édition 2021)

79%

des répondants sont globalement satisfaits **du rapport présentiel/télétravail**

+1 point

(depuis l'édition 2022)

+8 points

(depuis l'édition 2021)

42%

des répondants considèrent **avoir des perspectives d'évolution**

+6 points

(depuis l'édition 2022)

Égal

(depuis l'édition 2021)

52%

des répondants sont globalement satisfaits de leur **rémunération**

+5 points

(depuis l'édition 2022)

+4 points

(depuis l'édition 2021)

88%

des répondants considèrent que la **charge mentale** est trop importante

+1 point

(depuis l'édition 2022)

+5 points

(depuis l'édition 2021)

72%

des répondants se considèrent **valorisés et reconnus**

+11 points

(depuis l'édition 2022)

+10 points

(depuis l'édition 2021)



BAROMÈTRE LES RÉPONSES

1. La satisfaction des juristes d'entreprise augmente encore

Toujours un très haut niveau de satisfaction au travail des juristes d'entreprise. 1 point de plus par rapport à l'édition précédente et sur deux ans, il s'agit de 4 points de progression !

A noter que l'ambiance de travail au sein de la direction juridique reste importante (8 juristes sur 10 satisfaits). La satisfaction du rapport présentiel/télétravail progresse encore pour cumuler sur 2 ans une hausse de 8 points, signe que l'organisation du temps de travail post crise Covid reste ressentie favorablement par les juristes d'entreprise.

2. Des juristes qui sont mieux rémunérés et mieux considérés

Rémunération, reconnaissance et perspective d'évolution sont toujours des axes à améliorer mais il est constaté dans cette édition une progression positive parfois spectaculaire, peut-être liée à l'organisation du temps de travail sur laquelle les juristes ont désormais plus la main !

Ainsi, on constate une progression de 11 points de la reconnaissance et la valorisation au travail. Les juristes sont également plus nombreux à être satisfaits de leur rémunération (+ 5 points). Au surplus, il y a un inversement de tendance car il y a désormais plus de juristes satisfaits que de juristes insatisfaits sur ce sujet. Les salaires des juristes ont progressé ces 12 à 18 derniers mois et ce sont probablement les nouveaux embauchés qui en tirent le plus vite profit.

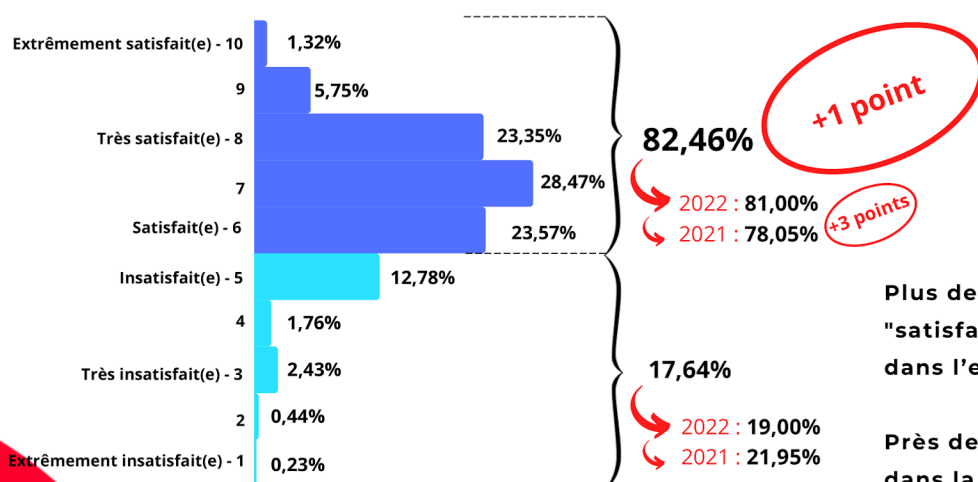
3. Des juristes qui supportent encore en très grand nombre une charge mentale importante

En progression d'un point, près de 9 juristes sur 10 considèrent que leur charge mentale est trop importante. On notera tout particulièrement que près de 20% des juristes répondent «absolument d'accord » avec la note maximale de 10 à la question de savoir s'ils ressentent une charge de travail importante !

Illustration de l'importance grandissante du droit dans l'entreprise mais illustration aussi de l'attention qu'il faut porter sur ce sujet pour inverser la tendance dans les années à venir.

Niveau de satisfaction, en général

Question posée : "Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction concernant votre travail"



Plus de **8 juristes sur 10** se disent "satisfaits" à "extrêmement satisfaits" dans l'ensemble de leur travail.

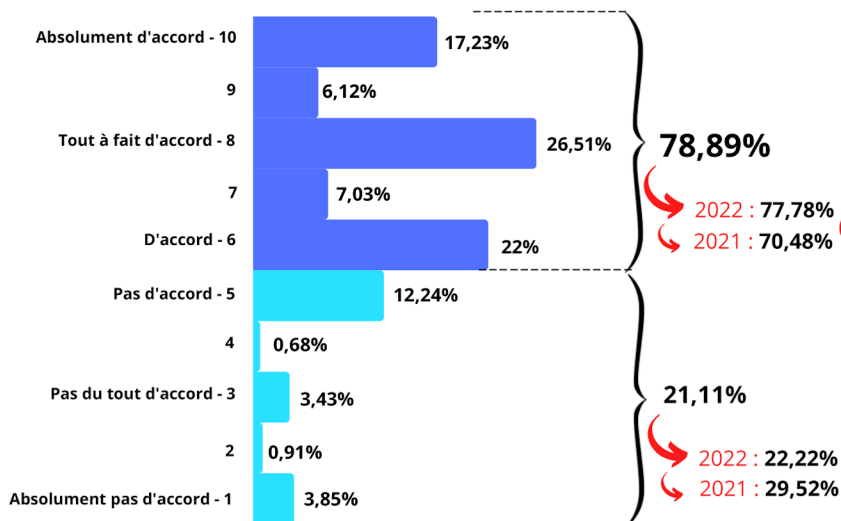
Près de **2 juristes sur 10** se rangent toutefois dans la catégorie des "insatisfaits".



BAROMÈTRE LES RÉPONSES

Le rapport présentiel / télétravail

Question : "Le rapport présentiel / télétravail est au bon niveau"



+1 point

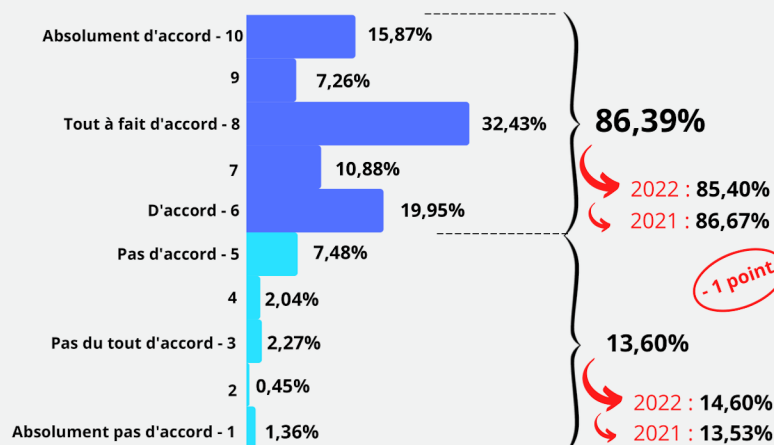
+7 points

Près de **8 juristes sur 10** considèrent que le rapport présentiel/télétravail est au bon niveau. Une progression de **8 points** en 2 ans !

L'ambiance de travail au sein de la direction juridique

Question : "L'ambiance de travail dans ma direction juridique est bonne"

+1 point

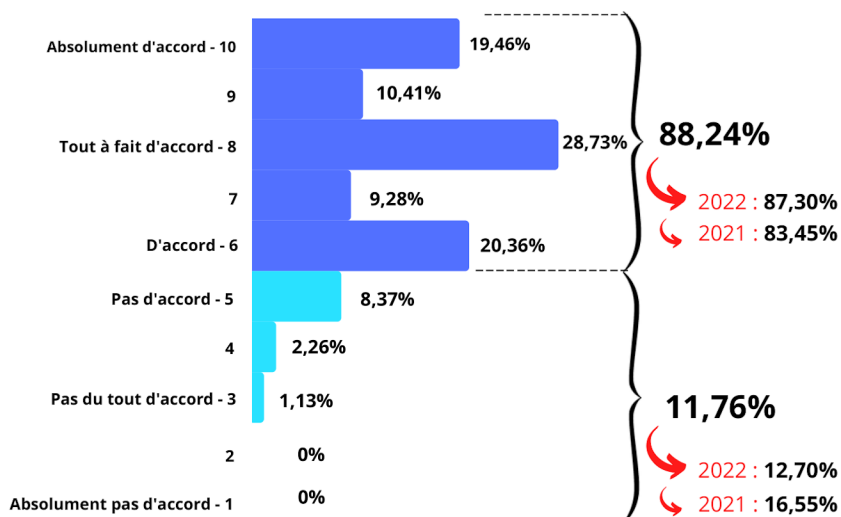


-1 point

Près de **9 juristes sur 10** trouvent que l'ambiance de travail de la direction juridique est bonne.

La charge mentale

Question : "Je ressens une "charge mentale" importante"



+1 point

+4 points

9 juristes sur 10 considèrent que leur charge mentale est importante.

2 juristes sur 10 se positionnent comme "absolument d'accord", la note la plus élevée possible !

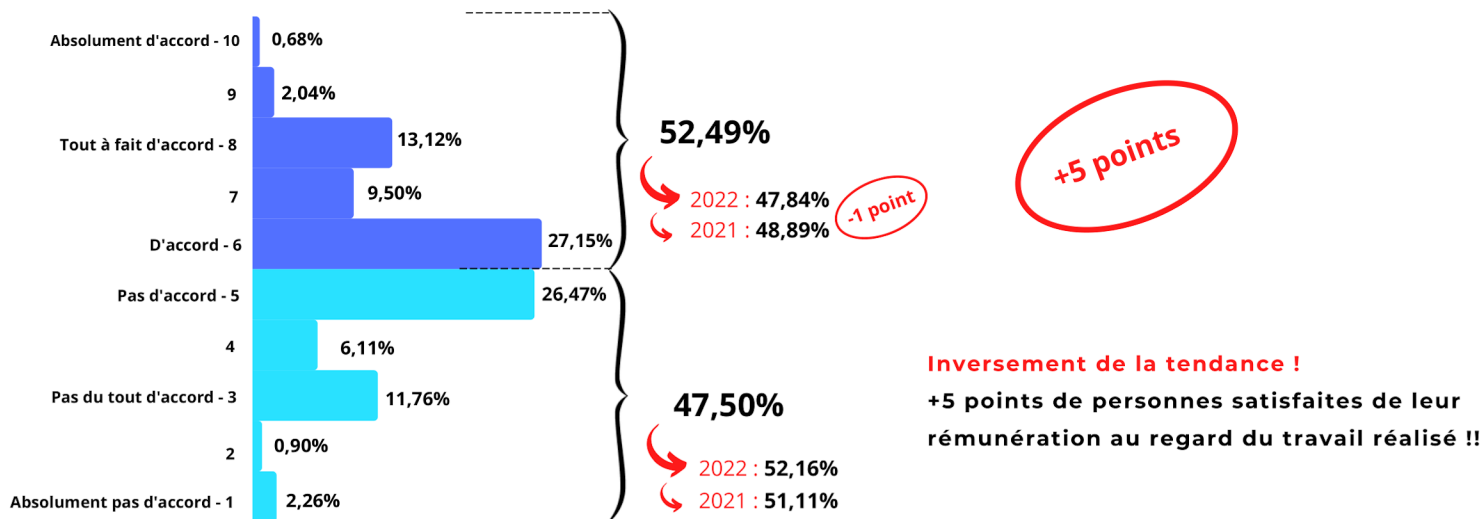


BAROMÈTRE

LES RÉPONSES

L'adéquation de la rémunération et des avantages avec mon travail

Question : "Ma rémunération et mes avantages sont en adéquation avec mon travail"

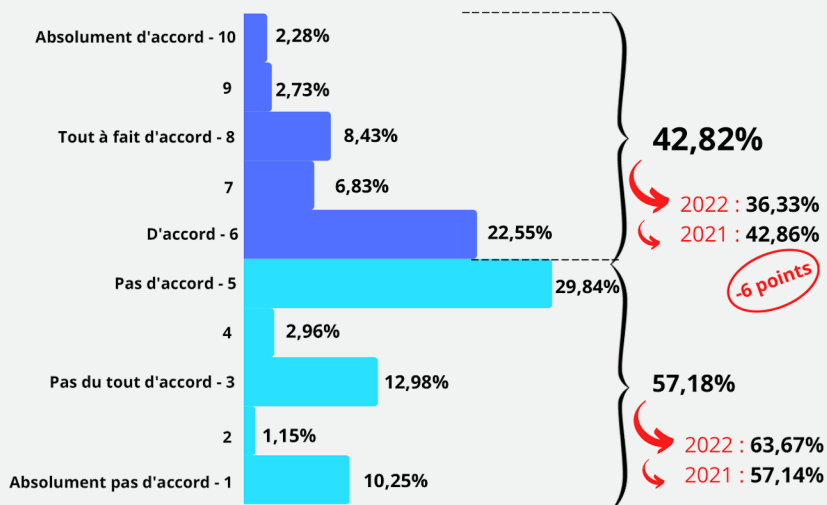


Les perspectives d'évolution au sein de la direction juridique

Question : "J'ai des perspectives d'évolution dans ma direction juridique"

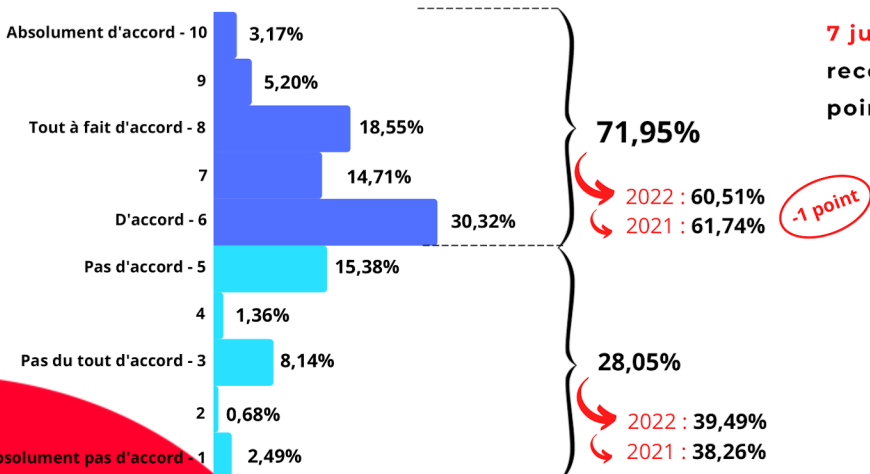
Augmentation significative des juristes qui considèrent avoir des perspectives d'évolution dans leur direction juridique.

+6 points



Reconnaissance et valorisation au travail

Question : "J'ai le sentiment d'être reconnu(e)/valorisé(e) pour mon travail"



7 juristes sur 10 ont le sentiment d'être reconnus dans leur travail, un saut de 10 points !

+11 points



Olivier Chaduteau, PwC

Associé

Inventer le juriste de demain !

Que de bonnes nouvelles dans cette nouvelle édition du Baromètre National sur la Satisfaction des Juristes d'Entreprise d'Oxygen +... ou presque ! En effet, si la totalité des indicateurs mesurés progressent dans le bon sens, force est de constater que deux critères restent malheureusement à la traîne : **la charge mentale et les perspectives d'évolution**. Mais

peut-on espérer une évolution si nous ne prenons pas en compte les 4 ruptures fondamentales que notre société vit actuellement et qui impactent l'ensemble des juristes d'entreprise. Tout d'abord **la rupture digitale** avec une percée sans pareil de l'intelligence artificielle qui bouleverse l'ensemble des secteurs d'activité et des business models des entreprises et posent de nouvelles questions aux juristes, sans forcément de réponses préconçues, de précédents, ni même de textes de loi adéquats. Et le droit n'échappe pas à cette rupture tant l'IA et maintenant l'IA générative (ChatGPT notamment, mais également Harvey, tous les deux issus d'OpenAI) accélèrent **le changement de paradigme** de toute l'industrie du droit. En second lieu, il y a la **rupture réglementaire**, avec sa croissance normative ininterrompue, des nouveaux champs de droit apparaissent, le développement de l'extraterritorialité... tout ceci mettant une pression forte sur les juristes d'entreprise pour qu'ils restent informés et formés, mais également, pour qu'ils soient plus proactifs et en mesure d'anticiper et d'influer sur les textes de loi à venir. A ces deux ruptures, il faut désormais ajouter la **rupture géopolitique** qui redessine un pôle multipolaire et impose, là encore, aux juristes d'être capables de comprendre et de gérer ces évolutions en anticipant les sanctions internationales pouvant générer des risques systémiques pour certaines industries voire pour l'ensemble du monde. Enfin, nous ne pouvons oublier la **rupture sociétale**, qui voit les valeurs et les principes d'hier remis en cause par l'urgence environnementale et climatique, les attentes des consommateurs, des salariés et des citoyens repriorisées ou dépriorisées. Alors oui, face à ces 4 ruptures, la charge mentale et la charge de travail deviennent exponentielles, les perspectives d'évolution plutôt floues voire inconnues. Il faut que les Directions juridiques prennent ces sujets à bras le corps et **inventent le juriste de demain** ! Certes, plus collaboratif avec les parties prenantes, mais également avec l'intelligence artificielle qui devrait aider et non remplacer le juriste. Quand en mars 2023, **ChatGPT passe l'examen du barreau** haut la main en Arizona, il faut comprendre que la machine peut devenir utile dans la réduction de cette charge de travail car va pouvoir préparer, prémâcher, prédigérer un grand nombre de documents, d'informations, de précédents... pour que le professionnel du droit gagne du temps et se positionne dans la revue, la critique, la sécurisation et **l'apport de valeur ajoutée humaine**. Et pour cela, il lui faudra acquérir de **nouvelles compétences juridiques, business, comportementales ou digitales**. Il est grand temps de trouver ces éléments du nouveau paradigme pour les juristes afin d'agir sur la charge mentale et les perspectives d'évolution en montrant une nouvelle vision, en apportant un nouveau sens au métier, et de nouvelles façons de travailler avec un mix humain / machine optimisé, un mix « make or buy » amélioré, un mix vie professionnelle / vie privée facilité, un mix formation initiale / formation continue transformé, et un mix présentiel / distanciel simplifié. **Les juristes d'entreprise aiment leur métier, nous rappelle ce Baromètre d'Oxygen+.** Ils ont actuellement la chance d'être la génération qui vit ce changement de paradigme. Alors est-ce simple ? Non. Est-ce facile ? Encore non. Est-ce sans risque ? Absolument pas. Mais est-ce stimulant, motivant, passionnant ? Oui, oui et re-oui ! Embrasser le changement n'est pas l'accepter sans avoir un regard critique. Il faut certes appréhender toutes les externalités négatives de ces 4 ruptures, aussi bien éthiques, sociales, politiques ou économiques, mais aussi il faut en tirer parti et réinventer le juriste de demain, celui ou celle qui **emmènera sa société et aussi la Société vers un monde meilleur et durable**.



“ Alors la retraite,
quand et comment ? ”





Focus - Retraite

1. Un rejet de la réforme repoussant notamment l'âge de départ à 64 ans

Près de 60% des juristes sont opposés à la réforme ! C'est moins que l'ensemble des français ou l'ensemble des actifs mais cela reste un chiffre important marquant le rejet d'un grand nombre de juristes. Quelques nuances sont à apprécier en fonction de la séniorité et de la fonction occupée !

2. Un désir de partir « tôt » qui se confronte à la réalité d'un départ « tard » !

65% des répondants aimeraient partir avant 64 ans mais seuls 9% pensent pouvoir effectivement partir avant cet âge tenant certainement compte du fait qu'en entrant souvent dans la vie active entre 23 et 26 ans, le nombre nécessaire d'annuités à atteindre empêche une retraite à taux plein avant ou à la date de l'âge légal !

Ils sont 15% à souhaiter partir à 64 ans ou plus mais ils sont 75% à penser qu'en réalité, ils partiront après 64 ans ! Ainsi, 37% pensent même partir à 67 ans ou plus, alors qu'ils ne sont que 3,55% à le souhaiter !

Le "rejet" de la réforme est probablement une illustration de ce fossé entre le désir de départ à un âge raisonnable et la réalité d'avoir à effectuer un certain nombre d'annuités. A noter aussi que près de 50% de ceux qui se sentent concernés par cet écart le considèrent toutefois comme "acceptable" !

3. Améliorer les conditions de travail pour travailler plus longtemps

La réduction du temps de travail est plébiscitée qu'il s'agisse de travailler à temps partiel ou de réduire la charge de travail. C'est la condition première pour rendre plus acceptable de rester un peu ou beaucoup plus longtemps en activité professionnelle.

4. Et après, que faire ?

Classiquement, on constate un panachage entre ceux, nombreux, qui veulent tout simplement s'occuper d'eux, de leurs proches ou de tiers, via notamment des associations, et d'autres, moins nombreux, qui imaginent rester actifs professionnellement !

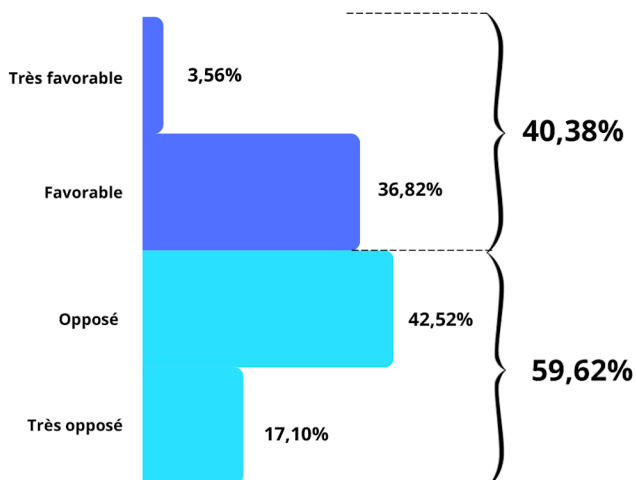
**LA RETRAITE : C'EST S'OCCUPER 2000
HEURES PAR AN !**

**Préparer sa retraite c'est notamment se demander
ce que l'on fera de ces 2000 heures par an !**



En faveur ou non de la réforme des retraites

Question : "Êtes-vous favorable ou opposé à la réforme des retraites telle que connue à ce jour ?"



60% opposés à la réforme !

Une vision différente selon la fonction exercée

	Très favorable	Favorable	Total		Opposé	Très opposé	Total
Directeur/trice juridique	6,73%	44,23%	50,96%	↓	31,73%	17,31%	49,04%
Responsable juridique	3,57%	41,07%	44,64%	↓	42,86%	12,50%	55,36%
Juriste	1,57%	30,37%	31,94%	↓	47,64%	20,42%	68,06%
Autres fonctions	0,00%	42,31%	42,31%		42,31%	15,38%	57,69%

Une vision différente selon le niveau de séniorité

	Très favorable	Favorable	Total		Opposé	Très opposé	Total
21 ans et +	4,20%	46,85%	51,05%	↓	35,66%	13,29%	48,95%
11 à 20 ans	4,38%	40,88%	45,26%	↓	40,38%	13,87%	54,25%
0 à 10 ans	2,56%	24,36%	26,92%	↓	49,36%	23,72%	73,08%

RETRAITE DES ACTIFS

93% des actifs pensent que l'âge de la retraite ne devrait pas être rehaussé

Sondage de l'institut Montaigne
Janvier 2023

RETRAITE DES FRANÇAIS

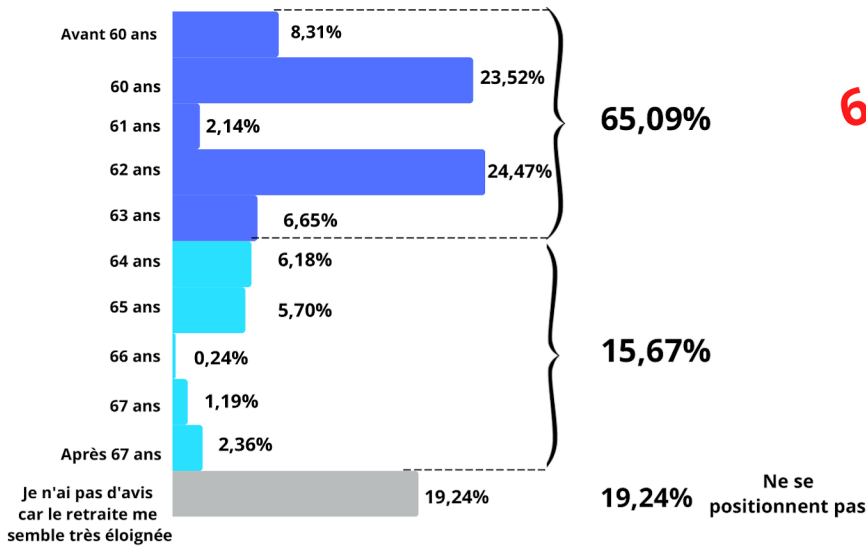
68% des français sont défavorables à la réforme des retraites

Sondage Ifop pour le JDD
Mars 2023



L'âge de retraite souhaité idéalement

Question : "A quel âge souhaiteriez-vous idéalement partir à la retraite ?"

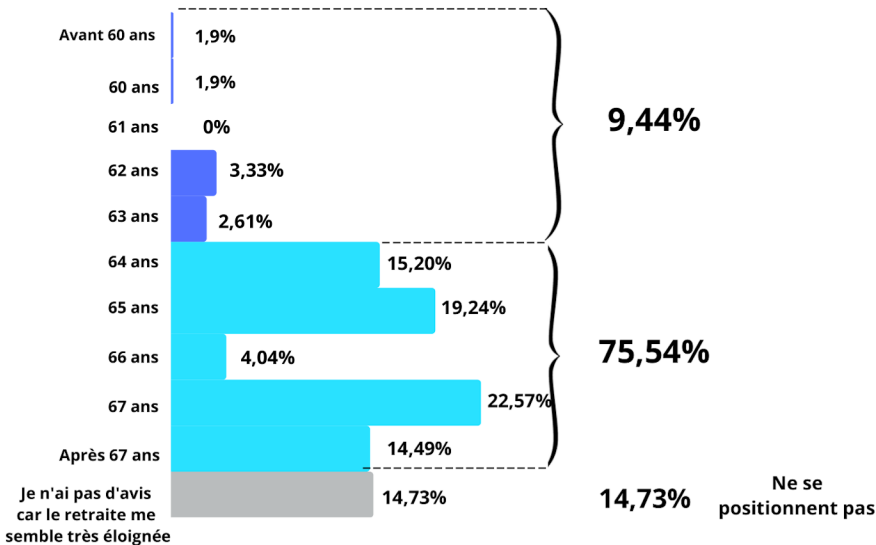


65% souhaitent partir avant 64 ans !

15% souhaitent partir après 64 ans !

L'âge estimé de retraite effective

Question : "A quel âge pensez-vous effectivement partir à la retraite ?"



9% estiment qu'ils vont partir avant 64 ans !

75% estiment qu'ils vont partir après 64 ans !

ÂGE DE DÉPART DES AVOCATS

65 ans et 2 mois

C'est l'âge moyen de départ en retraite des avocats

Conseil National des Barreaux

ÂGE DE DÉPART DES FRANÇAIS

62,9 ans

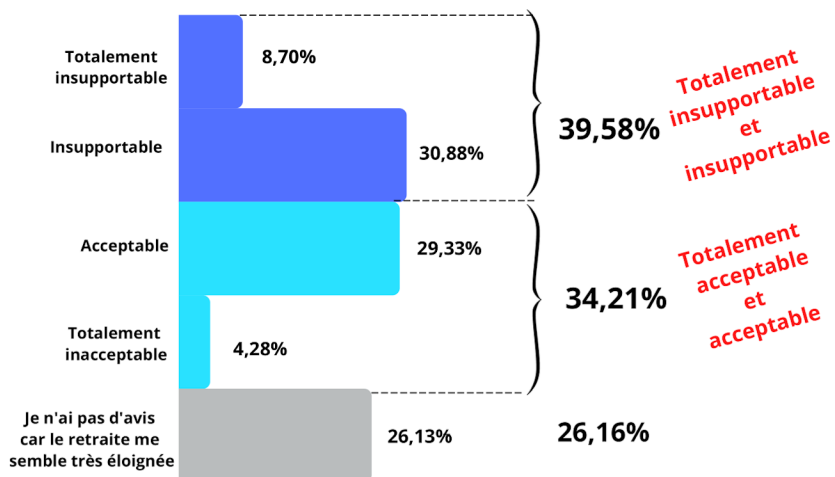
C'est l'âge effectif de départ à la retraite en France - 2021

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse



Différence de l'âge souhaité de retraite et l'âge effectif de départ, est-ce supportable ?

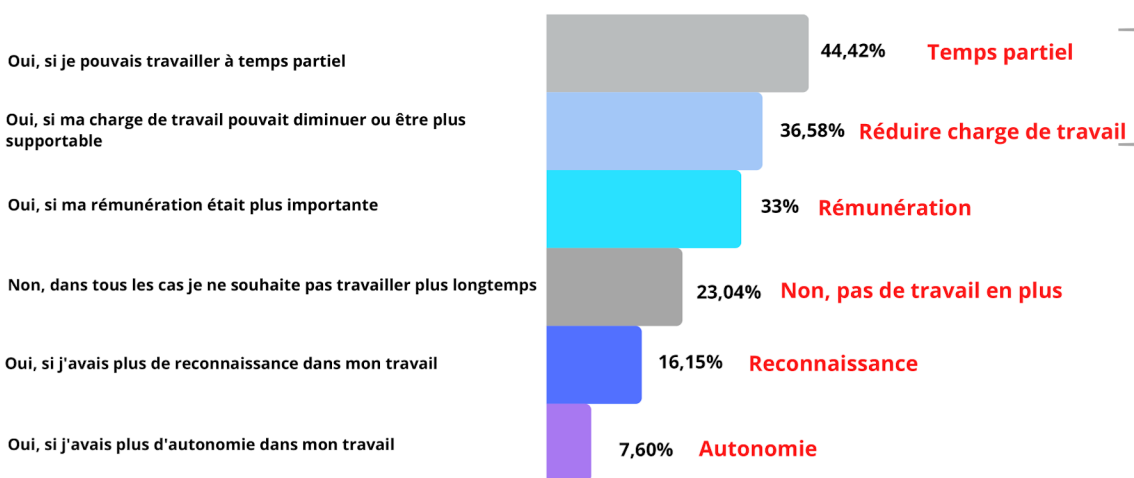
Question : "S'il y a une différence de réponse sur l'âge idéalement souhaité et l'âge effectif de départ à la retraite, percevez-vous cette différence comme..."



Un effort plus ou moins supportable !

Travailler plus longtemps si la satisfaction au travail s'améliore ?

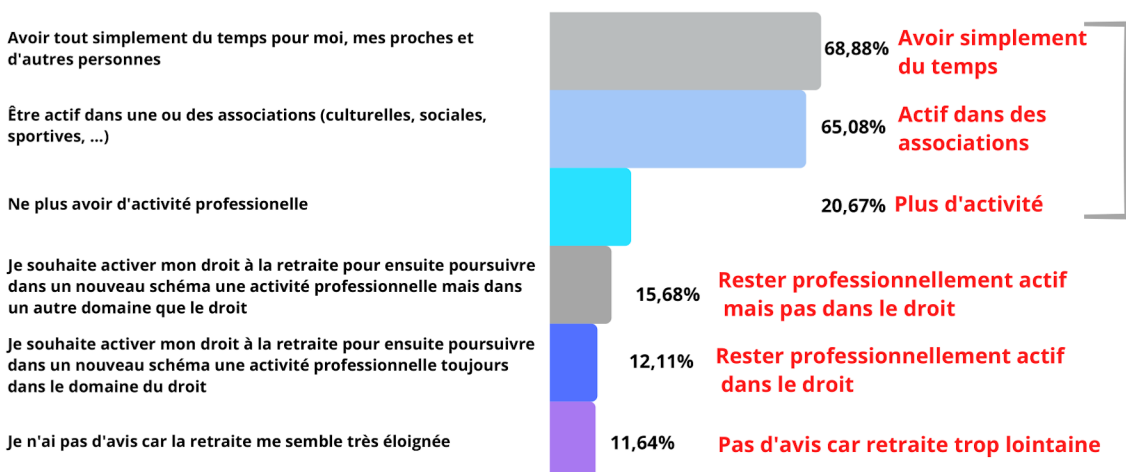
Question : "Seriez-vous prêt à travailler plus longtemps si votre satisfaction ou bonheur au travail était amélioré ? (plusieurs réponses possibles)"



Réduire le temps de travail

Une fois à la retraite, comment s'occuper ?

Question : "Une fois à la retraite, comment souhaitez-vous occuper votre temps ? (plusieurs réponses possibles)"



Du temps pour soi



Méthodologie

Le baromètre a été réalisé en sollicitant les juristes d'entreprise travaillant pour des directions juridiques. **476** ont répondu aux questions et ce sont ces réponses qui ont été prises en compte pour établir les résultats du baromètre. La collecte a été réalisée du 3 au 24 mars 2023 de manière anonyme à l'aide de l'outil SurveyMonkey.

Pour les questions proposant une échelle de 1 (Extrêmement insatisfait) à 10 (Extrêmement satisfait) ou 1 (Absolument pas d'accord) à 10 (Absolument d'accord), il est attribué une note de 1 à 10 pour permettre de calculer des moyennes qui sont les **indices du baromètre**.

Baromètre réalisé par We Juristes pour Oxygen+ en partenariat avec l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise) et le Cercle Montesquieu. Toute reprise d'extraits de ce document devra mentionner :

"Baromètre national Oxygen+ sur la satisfaction des juristes d'entreprise - Focus retraite - 2023"

Merci aux 476 répondants de ce baromètre.
Vos réponses ont permis l'élaboration de ce document de synthèse.

OXYGEN+

OXYGEN+

Oxygen+ est un cabinet d'avocats qui propose un support juridique avec des professionnels du droit en mission dans les locaux des entreprises ou à distance, au plus proche des besoins juridiques des entreprises pour faire face à une surcharge de travail, à un projet exceptionnel ou à un besoin d'expertise particulière.

Oxygen++ est une offre de management de transition juridique pour vos projets d'envergure avec des professionnels aguerris.

Oxygen+ est une "people company" car nous sommes convaincus que la valeur principale des directions juridiques est constituée des femmes et des hommes qui la composent. www.oxygenplus.fr

www.satisfactiondesjuristes.com

Pour retrouver à tout moment ces documents en accès libre



bipbipnews.com

Bip Bip ! news

L'actu du droit et des affaires en 2 minutes

Tous les vendredis à 17.00

Pour boucler sa semaine et n'avoir rien manqué.



OXYGEN⁺

11, rue des Petites Écuries
75010 Paris

www.oxygenplus.fr